

Le mot du Proviseur

Situé sur la commune de Perpignan, le lycée Jean Lurçat est un lycée polyvalent qui forme plus de 2000 jeunes en les accueillant dans la voie générale, la voie technologique (ST2S, STMG, STD2A), la voie professionnelle (METIERS DE L'ACCUEIL, METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE, CVPM, CAP EPC) et enfin, dans l'enseignement supérieur (BTS NDRC, MCO, SAM, SIO, ESF et DE CESF).

A la lecture de sa carte des formations, il représente un atout majeur pour le département des Pyrénées-Orientales et répond à une demande économique et sociale.

Le lycée, en liaison avec la Région Occitanie et l'Académie de Montpellier, n'a de cesse d'améliorer la qualité des formations dispensées en favorisant :

- l'acquisition d'équipements performants en phase avec les évolutions professionnelles et technologiques ;
- la construction de projets permettant, à nos élèves et étudiants, de développer l'esprit d'innovation et la connaissance du tissu économique environnant ;
- l'insertion des jeunes par l'élaboration de relations étroites avec les entreprises ;
- la mise en place d'un « vivre ensemble » grâce à des temps forts comme une semaine culturelle.

Votre participation à ces projets, sous forme de la taxe d'apprentissage, ne peut qu'aider la politique engagée par l'établissement.

Aussi, nous vous serons par avance, reconnaissants pour l'attention et l'intérêt que vous portez à la formation de nos jeunes et de nos étudiants et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes plus sincères considérations.

Le Proviseur, M. Briffaut .

Parce que l'éducation est notre priorité !

Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises. Elle comprend la part principale (87%) pour le financement de l'apprentissage, et la part solde (13%), versée aux établissements, pour le financement des dépenses liées à l'enseignement technologique et professionnel.

Le versement de cette taxe sert à quoi ?

Cet impôt permet aux entreprises d'agir en entreprises citoyennes en soutenant financièrement les formations initiales et plus précisément les enseignements professionnels et technologiques.

A titre d'exemples, cet impôt permet au lycée :

- de développer des formations de qualités adaptées aux besoins des entreprises ;
- d'investir dans des équipements pédagogiques et professionnels (logiciels, vidéoprojecteurs, tablettes numériques, tableaux interactifs, etc) ;
- d'entretenir et de renouveler le parc informatique ;
- d'organiser des actions professionnelles ;
- de participer au remboursement des frais de stage des élèves et étudiants.

Quand verser la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est à verser **avant le 5 octobre 2023** au titre de l'année civile.

Comment verser la taxe d'apprentissage ?

Devenez notre partenaire en désignant le lycée Jean Lurçat comme bénéficiaire d'une partie ou de la totalité de la taxe d'apprentissage dont votre entreprise doit s'acquitter pour l'année 2023.

<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

Une fois connecté sur la plateforme SOLTÉA, vous pourrez choisir d'affecter le montant du solde de votre taxe d'apprentissage à :

- Une ou plusieurs filière(s) éligibles au sein de notre établissement
- Une ou plusieurs formation(s) éligibles au sein de notre établissement
- Une ou plusieurs classe(s) éligibles au sein de notre établissement

Retrouvez la fiche de notre établissement directement en tapant sur le moteur de recherche de la plateforme SOLTÉA : le numéro de SIRET du lycée Jean Lurçat, le code UAI, le nom de notre établissement ou sa localisation.

SIRET : 196 600 118 000 18
UAI 066001D

Contact : 04 68 50 37 97
bureaudentreprisesjeanlurcat@gmail.com

TAXE D'APPRENTISSAGE

Lycée Jean Lurçat



Lycée Polyvalent Jean Lurçat

25 avenue Albert Camus
66000 PERPIGNAN

Téléphone : 04 68 50 28 91

Fax : 04 68 50 38 37

Mail : ce.0660011d@ac-montpellier.fr

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Employé Polyvalent de Commerce

Ce CAP a pour objectif de former aux techniques de commercialisation de produits ou services.

LES BACCALAUREATS PROFESSIONNELS

Communication Visuelle Pluri-Média (CVPM)

Ce diplôme forme les élèves aux métiers de la communication visuelle dans les secteurs de la publicité, de l'édition, de la presse et du multimédia. Le titulaire de cette option maîtrise les techniques de mise en page d'un document et peut exécuter une maquette à partir du projet du concepteur. Il réalise également des illustrations 2D/3D, des animations multimédia et des éléments graphiques pour le Web.

Métiers de l'Accueil

Ce diplôme forme des chargés de l'accueil exerçant dans toutes les organisations susceptibles de recevoir des visiteurs, des clients, des usagers et du trafic téléphonique.

Métiers du Commerce et de la Vente

- **Option A Animation et gestion de l'espace commercial** : L'objectif de ce diplôme est de former les élèves en participant à l'approvisionnement, à la vente et à la gestion commerciale physique ou virtuelle.

- **Option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale** : L'objectif de ce diplôme est de former les élèves à prospector les clients potentiels par courrier, téléphone, mail ou contact direct et alimenter les fichiers informatisés avec ces informations.

LES BACCALAUREATS TECHNOLOGIQUES

Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)

Ce baccalauréat s'adresse aux jeunes qui souhaitent faire carrière dans les domaines du social et du paramédical. Les sciences sanitaires et sociales ainsi que la biologie et la physiopathologie humaines constituent le cœur des enseignements technologiques.

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

Ce baccalauréat s'adresse aux jeunes qui s'intéressent aux organisations et au fonctionnement des entreprises. Il permet de se spécialiser dans l'un des 3 domaines suivants : **Gestion et Finance, Mercatique, Ressources humaines et Communication**

Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)

Ce baccalauréat s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les secteurs de l'architecture, du design (graphique, espace, mode, produits) ou les métiers d'art.

LES BREVETS DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)

Ce BTS forme des commerciaux généralistes, capables d'exercer dans tous les secteurs d'activités et dans tout type d'organisation, avec tout type de clientèle, quelle que soit la forme de la relation client (présentiel, distanciel, e-relation) et disposant d'une véritable culture numérique.

Management Commerciale Opérationnel (MCO)

Le titulaire de ce BTS a pour perspective de prendre la responsabilité opérationnelle de l'intégralité ou d'une partie d'une unité commerciale (magasin, supermarché, etc...). Il est capable de prendre en charge la relation client dans sa globalité ainsi que l'animation et la dynamisation de l'offre. Il assure également la gestion opérationnelle de l'unité commerciale. Cette polyvalence fonctionnelle s'inscrit dans un contexte d'activités commerciales digitalisées visant à mettre en œuvre la politique commerciale du réseau et/ou de l'unité commerciale.

Support à l'Action Managériale (SAM)

Ce BTS forme des assistants de responsables ou de cadres. Il est à même d'organiser des événements, des déplacements, de gérer l'information (en français et en anglais) et de prendre en charge un certain nombre de dossiers administratifs liés à l'activité générale de l'organisation. Il peut également collaborer à la gestion des ressources humaines et à la gestion d'un projet.

Services Informatiques aux Organisations (SIO)

Ce BTS forme les étudiants à la mise en place de services informatiques. Les services concernent à la fois les solutions techniques d'infrastructures, les applications logicielles, la maintenance et l'évolution de ces solutions dans le respect contraintes légales et stratégiques en s'appuyant sur des normes de sécurité ou des guides de bonnes pratiques.

Economie Sociale Familiale (ESF)

Ce BTS forme des travailleurs sociaux qui interviennent dans l'assistance de la vie quotidienne d'un individu ou d'un groupe d'individus.

DECESF (Diplôme d'Etat de Conseiller en économie Sociale Familiale) Grade Licence

LES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE

En partenariat avec le GRETA-CFA-11-66

BCP MCV Option A
BTS MCO
BTS NDRC
DECESF

